

*Kinshasa, le 20 août 2006*

**ADRESSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA PROCLAMATION DES  
RESULTATS PROVISOIRES DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE**

Chers Compatriotes,

L'organisation effective des élections dimanche 30 juillet 2006 constitue, pour notre pays, non seulement un tournant décisif dans sa marche vers l'instauration d'un Etat de droit, mais surtout un moment historique inoubliable de prise en mains par le Peuple de son destin vers un devenir meilleur.

En effet, ces élections revêtent un caractère historique incontestable parce que, d'abord, elles sont libres, démocratiques et transparentes; ensuite, c'est pour la première fois que le Président de la République sera élu directement par le Peuple et dans un régime pluraliste.

Le processus électoral qui a commencé avec l'identification et l'enrôlement des électeurs, l'adoption de la Constitution par voie référendaire, vient de franchir, ce jour, une étape importante avec la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle. Je suis heureux de constater que le Peuple congolais s'est mobilisé pour participer activement à cette élection.

Vous avez voté dans la paix, dans l'ordre et dans la discipline. En cela, vous avez démontré à la face du monde, la preuve de votre maturité politique. Je vous en félicite très sincèrement.

Je constate que, malgré les discours mensongers, injurieux appuyés par les appels à la violence et l'incitation à la haine, de certains candidats, la majorité du Peuple congolais a choisi la voie de la paix, de l'unité et de la concorde nationales, valeurs que j'ai prêchées pendant toute la campagne électorale.

Le silence que j'ai observé face à ce discours négatif ne doit pas être compris comme un consentement, encore moins comme une faiblesse. Mais plutôt comme un signe de respect pour notre Peuple qui a décidé d'enterrer à jamais toutes les antivaleurs.

A vous tous qui avez porté le choix sur ma personne, je vous dis merci. Merci de m'avoir placé en première position de ce scrutin. C'est une grande victoire, c'est votre victoire et c'est la victoire de notre Peuple tout entier.

Pour le deuxième tour, je n'ai aucun doute que vous allez vous mobiliser davantage pour consolider cette victoire, afin de rendre effectif le nouvel ordre politique que vous avez largement approuvé lors du référendum constitutionnel.

A vous qui avez eu des hésitations à porter votre choix sur ma personne, j'ai compris vos inquiétudes, vos incertitudes et vos nombreuses critiques.

Je m'engage à tirer les leçons de toutes vos remarques afin de répondre à vos attentes lors du prochain mandat que vous allez, j'en suis sûr, m'accorder au second tour de l'élection présidentielle.

Chers Compatriotes,

Je saisis également cette occasion pour présenter mes félicitations à la Commission Electorale Indépendante qui a abattu un travail appréciable, en toute transparence.

Mes félicitations s'adressent également aux forces de l'ordre et, particulièrement, aux éléments de la Police Nationale qui ont pu assurer, avec efficacité, l'encadrement et la sécurité des électeurs et de tous ceux qui ont concouru à l'organisation matérielle du scrutin.

Je remercie, enfin, les pays amis, les Nations Unies, l'Union Européenne et les autres organisations internationales pour l'attention qu'ils n'ont cessé d'accorder au processus de la transition dans notre pays ainsi que pour leur soutien financier, logistique et matériel.

Chers Compatriotes;

La proclamation des résultats provisoires par la Commission Electorale Indépendante a été conçue et voulue par le législateur comme une étape intermédiaire, nécessaire dans la procédure de désignation et de légitimation des acteurs politiques en charge de conduire les affaires de l'Etat.

En effet, après avoir publié les résultats provisoires, la Commission Electorale Indépendante est tenue, en vertu de l'article 71 de la loi électorale, de transmettre les procès verbaux ainsi que les pièces y relatives, à la Cour Suprême de Justice.

C'est à cette dernière qu'il revient de proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle, après examen des recours éventuels déposés par les candidats ou les partis politiques.

L'annonce des résultats provisoires de l'élection présidentielle ne doit donc pas être une occasion pour que les filles et fils de notre pays remettent en cause les valeurs essentielles de la République qui sont: la paix, la solidarité, l'unité, la cohésion et la réconciliation nationales, obtenues après tant de sacrifices.

Chers Compatriotes,

La République Démocratique du Congo demeure une et indivisible. Nul n'a le droit de porter atteinte à cet héritage qui nous a été légué par les Pères de l'indépendance. Je vous invite, par conséquent, à rester sereins et à attendre, dans le calme, la proclamation des résultats définitifs par la Cour Suprême de Justice.

En ce qui me concerne, je réaffirme ma détermination à poursuivre le processus électoral jusqu'à son terme, dans le respect des lois et de la Constitution adoptée par référendum populaire.

En tant que garant de la Nation et de l'ordre constitutionnel républicain, je rappelle que les propos haineux et les incitations à la violence, à la division et à la révolte, sont interdits et que les contrevenants subiront la rigueur de la loi. A cet effet, toutes les dispositions ont été prises pour garantir l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens.

Chers Compatriotes,

Ensemble, la main dans la main, levons-nous pour bâtir un Congo uni, fort et prospère.

Que Dieu vous bénisse et vous protège.

Je vous remercie.